

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00450

Numéro SIREN : 424 926 228

Nom ou dénomination : 2MA2P

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt 1582



SARL 2MA2P

Fabrication et négoce

Rue Denis Papin
ZI de Brais
44600 ST NAZAIRE

Siret : 42492622800018

Etats financiers

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

**COMPTES CERTIFÉS
CONFORMES**




Sommaire

Attestation de Présentation	1
1. Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat (suite)	6
2. Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	11
3. Détail du Bilan	19
Détail Bilan Actif	20
Détail Bilan Passif	21
Tableau des emprunts	23
4. Détail du Compte de Résultat	24
Détail du Compte de Résultat	25
Soldes Intermédiaires de Gestion	29
5. Documents Fiscaux	30

Attestation d'Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL 2MA2P pour l'exercice du 01 octobre 2022 au 30 septembre 2023 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euro
Total bilan	2 247 524
Chiffre d'affaires	5 785 511
Résultat net comptable (Bénéfice)	285 685

A Nantes
Le 29 novembre 2023

Pour Baker Tilly STREGO

Signé par
Eléonore BOHUON
Signature numérique de : Eléonore BOHUON
Date : 18-01-2024 11:58
Libre :
3938303639...

Eléonore BOHUON
Expert-comptable

SARL 2MA2P



Etats financiers
Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	138 277	130 628	7 649	8 022
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	539 606	411 063	128 542	70 485
Autres immobilisations corporelles	91 301	91 210	91	2 800
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				26 250
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 688		10 688	10 688
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	780 870	632 902	147 969	119 245
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	503 181	21 185	481 996	257 955
En-cours de production (biens et services)	246 256		246 256	164 433
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	752 545	81 676	670 868	931 961
Autres créances	75 946		75 946	62 450
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	581 016		581 016	780 655
Charges constatées d'avance (3)	43 473		43 473	24 647
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 202 416	102 861	2 099 555	2 222 101
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 983 286	735 763	2 247 524	2 341 346
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	73 440	73 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 650	7 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	944 768	863 965
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	285 685	203 682
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 311 543	1 148 737
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		8 000
Provisions pour charges		
Total III		8 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	171 628	171 512
Emprunts et dettes diverses (3)	24 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	65 454	194 936
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 517	474 350
Dettes fiscales et sociales	188 778	335 811
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	604	
Produits constatés d'avance (1)	4 000	8 000
Total IV	935 981	1 184 609
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 247 524	2 341 346

(1) Dont à plus d'un an (a) 128 996 113 608

(1) Dont à moins d'un an (a) 741 531 876 065

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque 1 172 1 517

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat



	30/09/2023	30/09/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	5 712 877	5 824 876
Production vendue (services)	72 634	39 700
Chiffre d'affaires net	5 785 511	5 864 575
Dont à l'exportation		
Production stockée	81 823	40 340
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	88 876	24 720
Autres produits	2 685	437
Total I	5 958 895	5 930 072
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 336 322	3 044 297
Variations de stock	-165 226	100 631
Autres achats et charges externes (a)	1 176 622	1 112 148
Impôts, taxes et versements assimilés	23 804	32 166
Salaires et traitements	1 001 882	1 049 036
Charges sociales	183 084	194 257
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 526	31 204
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	7 636	75 632
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 884	3 580
Total II	5 598 533	5 642 951
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	360 362	287 121
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	905	8 240
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	905	8 240
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 554	1 162
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 554	1 162
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-649	7 078
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	359 714	294 199



Compte de Résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	12 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	8 000	
Total produits exceptionnels (VII)	20 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	242	2 639
Sur opérations en capital	3 653	10 003
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		8 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 895	20 642
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	16 105	-20 642
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	90 133	69 875
Total des produits (I+III+V+VII)	5 979 800	5 938 313
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 694 115	5 734 630
BENEFICE OU PERTE	285 685	203 682
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	16 900	16 900
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SARL 2MA2P

Etats financiers
Exercice du 01/10/2022
au 30/09/2023

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2MA2P

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 2 247 524 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 285 685 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	138 277			138 277
Immobilisations incorporelles	138 277			138 277
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels	499 351	87 500	47 245	539 606
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	39 285			39 285
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 016			52 016
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	26 250		26 250	
Immobilisations corporelles	616 901	87 500	73 495	630 906
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 688			10 688
Immobilisations financières	11 688			11 688
ACTIF IMMOBILISE	766 865	87 500	73 495	780 870

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL FTR DISTRIBUTION 44600 SAINT NAZAIRE	10 000	-44 984	10,00	35 898

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	1 000	1 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	130 255	373		130 628
Immobilisations incorporelles	130 255	373		130 628
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	428 865	29 443	47 245	411 063
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 208	77		39 285
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 293	2 633		51 925
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	517 366	32 153	47 245	502 273
ACTIF IMMOBILISE	647 621	32 526	47 245	632 902

Notes sur le bilan

Actif circulant**Stocks**

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	503 181	337 955	165 226	
Autres approvisionnements				
Total I	503 181	337 955	165 226	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits	246 256	164 433	81 823	
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	246 256	164 433	81 823	
Production stockée			81 823	

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 882 651 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 688		10 688
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	752 545	752 545	
Autres	75 946	75 946	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 473	43 473	
Total	882 651	871 964	10 688

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	77 208
Etat produits à recevoir	500
Total	77 708

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 73 440 Euro décomposé en 8 160 titres d'une valeur nominale de 9,00 Euro.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	8 000		8 000		
Total	8 000		8 000		

**Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :**

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	8 000

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 870 527 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 172	1 172		
- à plus de 1 an à l'origine	170 456	41 460	119 122	9 874
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	481 517	481 517		
Dettes fiscales et sociales	188 778	188 778		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24 604	24 604		
Produits constatés d'avance	4 000	4 000		
Total	870 527	741 531	119 122	9 874
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 250			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	52 789			
(**) Dont envers les associés	24 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 24 000 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact. non parvenues	38 171
Banques interets courus	1 172
Congés à payer	43 393
Autres charg.pers.à payer	14 210
Org.soc. ch./congrés payés	11 269
Org.soc. charges à payer	23 535
Etat autres ch. à payer	3 311
Taxe apprentissage	655
Formation continue	345
Clients avoirs à accord.	604
Total	136 665

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges externes	35 727		
Charges de personnel	7 746		
Total	43 473		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prestation de service	4 000		
Total	4 000		

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 FEVRIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à **285 685,28 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 285 685,28 euros

- La somme de..... 16 311,00 euros
à titre de dividendes prioritaires
aux 1 420 parts sociales assorties d'un dividende prioritaire
soit environ 11,48 euros par part sociale

- La somme de..... 77 375,20 euros
à titre de dividendes aux associés
dont les parts sociales ne sont pas assorties d'un dividende prioritaire
soit environ 11,48 euros par part sociale

- La somme de..... 14 361,60 euros
à titre de dividendes à l'ensemble des associés
soit environ 1,76 euros par part sociale

Le solde, soit 177 637,48 euros
En totalité au compte "autres réserves"
qui s'élève ainsi à 1 122 405,25 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 108 047,80 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux

global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Revenus éligibles	Revenus non éligibles
30/09/2020	80 000 €	80 000 €	/
30/09/2021	121 058,60 €	121 058,60 €	/
30/09/2022	122 879 €	122 879 €	/

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 février 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la Gérance
Wulfran FUZEAUX **Bertrand TENEAU**

